



Extrait du site Laïcité Aujourd'hui

<http://laicite-aujourd'hui.fr/?Mariage-et-virginite>

Mariage et virginité

- INITIATIVES -

Date de mise en ligne : jeudi 5 juin 2008

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

Communiqué de presse

L'Amicale Laïque de Concarneau dénonce comme discriminatoire, anti-républicain et anti-laïque, le jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de Lille.

En annulant un mariage au motif d'un « mensonge » portant sur la virginité considérée comme « **qualité essentielle de la femme** », le tribunal porte atteinte au principe d'égalité de l'homme et de la femme tout en engageant le Droit Français sur la voie dangereuse des dérives communautaires et fondamentalistes.

Afin que cette décision ne puisse faire jurisprudence, l'Amicale laïque de Concarneau demande à Madame le Garde des Sceaux de déclencher « un recours dans l'intérêt de la loi pour dire le droit », afin que la justice puisse continuer à être rendue dans le respect des principes de notre République tels qu'affirmés dans l'article 1er de la Constitution :

« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion ».

2.06.08